

COMMUNICATIONES

ANDRÉ SAMPERS

LES DOCUMENTS CONCERNANT ST CLÉMENT HOFBAUER CONSERVÉS AUX ARCHIVES NATIONALES À PARIS

SUMMARY

In the French National Archives and in the Archives of the Ministry of Foreign Affairs in Paris there are several documents concerning St. Clement Hofbauer and his companions in Warsaw at the beginning of the 19th century. Most of these documents are translations in French of the papers seized by the French authorities when they suppressed the Redemptorist community of St. Benno (Warsaw, June 1808). The documents were translated for the government in Paris, and then the original papers were destroyed.

In the years 1916 and 1921 Fr. Eugène Béthune carefully examined both archives and sent copies of all the relevant documents to Rome, where they are kept in the General Archives of the Redemptorists (vol. IX, Appendix). Nearly all were published in the *Monumenta Hofbaueriana*, fasc. VII (1934) and VIII (1936).

Recently, through the kindness of the Rev. Charles Molette and Fr. Théodule Rey-Mermet we obtained a photocopy of one of these files, i.e. the one kept in the National Archives, classified AF IV 1687, nn. 72-87. An inventory of this file is given below according to the present numbering of the documents, which slightly differs from the former system. Moreover, two hitherto unpublished documents from the file are edited. They give some insight into the devotional life and apostolic activity of the members of the Association of the Oblates (*Sodalitium Oblatorum*) founded by St. Clement, and provide some data on the hierarchical structure of the sodality.

Le 16 février 1916, le père Pierre-Almire Riblier¹, Supérieur des Rédemptoristes de la Province de Paris, communiquait au Supérieur général de la Congrégation, le père Patrick Murray, qu'on venait de faire « une précieuse découverte aux Archives Nationales de Paris sur le père Hofbauer ». Un père Capucin lui avait signalé qu'il

¹ Pierre-Almire Riblier (1859-1934), Supérieur de la Province CSSR de Paris durant les années 1912-1916.

s'y trouvait un bon nombre de documents — « en tout 170 pièces environ en deux cartons » — qui semblaient d'une extrême importance pour la vie et l'oeuvre des Rédemptoristes à Varsovie au commencement du XIX^e siècle. « C'est un vrai trésor pour nous ». Et il concluait: « Nous bénissons la Providence de cette trouvaille vraiment précieuse »².

Dans sa réponse du 20 février, le p. Murray, en exprimant sa joie de la découverte, disait qu'il pensait envoyer à Paris l'archiviste général, le p. Edouard Bührel³, pour faire des recherches exhaustives et transcrire les documents. En répondant, le 26 février, le p. Riblier ne se montrait pas enthousiaste de ce projet⁴ et faisait remarquer au Père Général qu'il serait plus simple et moins coûteux de faire dépouiller les dossiers par le p. Eugène Béthune⁵, « très entendu dans ce genre de travail⁶ et très soigneux », et de faire copier les pièces par des copistes professionnels qu'on pourrait trouver facilement sur place.

Ainsi fut fait. Le p. Murray demandait au p. Béthune de se charger des recherches et de fournir une copie fidèle de tous les documents. Le 28 mars, celui-ci remerciait de la mission reçue⁷ et, le 25 mai, il signait un bref rapport qui précède les pièces transcrites. Il y donne un compte-rendu du travail fait: « Le tout a été copié fidèlement et intégralement avec les fautes d'orthographe et les mentions policières, v.g. le mot *insignifiantes* dont sont gratifiées certaines lettres fort intéressantes. Tout ce qui est écrit à l'encre se trouve dans le manuscrit, que j'ai soigneusement collationné. Quelques mots

² La correspondance Riblier-Murray est conservée aux archives générales des Rédemptoristes à Rome (dorénavant citées: AGR), Provincia Parisiensis, I, Correspondance entre le Supérieur général et le Supérieur provincial, année 1916.

³ Edouard Bührel (1843-1924), archiviste général CSSR durant les années 1903-1924.

⁴ Le p. Riblier disait entre autres qu'il trouvait l'écriture du p. Bührel « loin d'être merveilleuse » et qu'il serait assez facile de trouver « des copistes plus calligraphes ». De fait, l'écriture du p. Bührel est beaucoup plus belle et plus claire que celle des copistes! Il nous semble que le p. Riblier ne voulait pas se dessaisir de l'affaire, sans oser le dire nettement à son supérieur.

⁵ Eugène Béthune (1849-1939) était un prédicateur de grand renom. Il s'intéressait vivement à l'histoire de la Congrégation.

⁶ Le p. Béthune n'était certainement pas familier avec la méthode des recherches d'archives. Qu'il s'entendait dans ce genre de travail ne peut signifier rien d'autre qu'il était habitué à travailler d'une manière exacte et consciencieuse.

⁷ La correspondance Murray-Béthune est conservée aux AGR, Prov. Parisiensis, H, Personalia.

d'éclaircissement *au crayon* sont seuls de moi »⁸. Ensuite, les copies, un ensemble de 196 feuilles in-folio, furent transmises à Rome et déposées aux archives générales des Rédemptoristes⁹.

Notons encore en passant que dans les archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris sont aussi conservés des documents sur le p. Hofbauer et ses compagnons. En 1921 le p. Béthune avait l'occasion de dépouiller ces archives et y copiait lui-même toutes les pièces concernant les Rédemptoristes de Varsovie et qui complètent très utilement celles conservées aux Archives Nationales¹⁰. Par une lettre du 18 avril, le père envoyait les copies au p. Murray¹¹.

Durant les années 1924-1926, tous les documents furent copiés à Rome pour les archives de la Province CSSR de Pologne¹² et ensuite utilisés par le p. Wladyslaw Szoldrski pour une étude sur la suppression du couvent des Rédemptoristes à Varsovie en 1808¹³. Une dizaine d'années plus tard, en 1934-1936, les pièces — à quelques exceptions près — furent publiées¹⁴ par le même père dans les *Monumenta Hofbaueriana*¹⁵.

La grande majorité des documents en question sont les traductions des papiers saisis par les autorités françaises au couvent de St-Bennon à Varsovie, quand celui-ci fut supprimé et les religieux déportés, le 17-20 juin 1808. De presque toutes ces pièces, écrites en allemand, italien, latin et polonais, fut faite une traduction française, expédiée ensuite à Paris, en trois envois successifs, avec un rapport dans lequel on résumait leur contenu le plus important selon le

⁸ Le p. Béthune ajoute à son rapport l'observation suivante: « Je ne crois pas qu'il se trouve d'autres documents qui nous concernent, car j'ai fouillé tous les cartons qui pouvaient, par quelque côté, se rapporter à nous ».

⁹ Le rapport du p. Béthune du 25 mai 1916 et les documents sont conservés aux AGR IX, Appendix.

¹⁰ Voyez la lettre du p. Béthune au p. Murray du 18 avril 1921, dans laquelle il dit entre autres: « Je me suis empressé de copier [les pièces] en quatre séances de trois heures chacune ».

¹¹ La lettre du p. Béthune et les copies sont conservées aux AGR IX, Appendix.

¹² Voyez la correspondance entre le p. Murray et le p. Emanuel Trzemeski, aux AGR, Provincia Polonica, I, années 1924-1926.

¹³ *Wywiezienie Benonitów z Warszawy dnia 20 czerwca 1808 roku*, dans *Ateneum kapłańskie* 17. (1926) 261-277, 375-394, 463-474. Tirage à part de 48 pp., Włocławek 1926.

¹⁴ Il résulte de la correspondance Riblier-Murray, citée ci-dessus, que déjà en 1916 on pensait à une édition éventuelle des documents, du moins des plus importants.

¹⁵ *Monumenta Hofbaueriana* (dorénavant cités: MH), fasc. VII, Toruń 1934, 83 ss.; fasc. VIII, Toruń 1936, 9 ss.

point de vue des usurpateurs¹⁶. Les originaux et les copies saisies furent détruites, parce qu'on les tenait désormais pour inutiles¹⁷. En outre, il y a la correspondance entre les autorités de Varsovie et celles de Paris concernant la suppression du couvent et la déportation des religieux.

Récemment, Mr l'abbé Charles Molette avait l'amabilité de nous signaler l'existence d'un certain nombre de « documents relatifs à l'expulsion des religieux bénonistes de Varsovie, 1808 », conservés aux Archives Nationales de Paris sous la cote AF IV 1687, dossier I, pièces 72-87¹⁸. Après en avoir obtenu une photocopie¹⁹, nous avons constaté que le numérotage actuel des documents diffère légèrement de celui indiqué dans les MH. C'est pourquoi il nous semble utile de donner ici le contenu du dossier selon le numérotage actuel, en indiquant où les pièces ont été éditées dans les MH.

Après cet inventaire seront publiés deux documents, qui n'ont pas été insérés dans les MH, mais qui ne semblent pas être sans intérêt à cause de quelques détails concernant l'Association des Oblats de St Clément et la relation de cet Institut avec l'association secrète, connue sous le nom de 'Amitié Chrétienne'.

¹⁶ Après l'arrivée des documents en France, deux autres rapports furent rédigés par l'archevêque de Malines, Dominique de Pradt. Celui-ci considérait leur contenu comme absolument inoffensif pour l'Etat et l'ordre public. Ces rapports sont édités dans les MH VII 105-107 et 111-112.

¹⁷ Il n'y a pas de preuve directe de la destruction des papiers saisis à St-Bennon. Mais le fait qu'on n'a pu les retrouver ni dans les archives de Paris ni dans celles de Varsovie, ne semble explicable qu'en admettant leur destruction.

¹⁸ Dans ce qui suit, il s'agit seulement de ce dossier et non pas des documents concernant les Rédemptoristes conservés sous d'autres cotes aux Archives Nationales.

¹⁹ Nous remercions vivement Mr l'abbé Charles Molette et le p. Théodule Rey-Mermet pour leurs soins à nous procurer les photocopies.

INVENTAIRE

des documents relatifs à l'expulsion
des religieux bénonistes de Varsovie, 1808
conservés aux Archives Nationales à Paris
sous la cote AF IV 1687, dossier I, pièces 72-87

72. - Rapport du maréchal Louis Davout à l'empereur Napoléon I; Skierniewice, 8 VII 1808. - MH VII 107-109, n. 71.
73. - Rapport de l'archevêque Dominique de Pradt à l'empereur Napoléon I; sans date. - MH VII 111-112, n. 74.
74. Extrait d'une lettre de Mr Bourgoing du 15 juin 1808, avec des observations du maréchal Davout. - MH VII 109-110, n. 72.
75. - Extrait d'une lettre de Mr Bourgoing à Mr Serra du 27 juin 1808. - MH VII 110-111, n. 73.
76. - Rapport du colonel Saunier au maréchal Davout; sans date. - MH VII 83-89, n. 52.

A ce rapport sont jointes 27 pièces traduites, conservées sous les nn. 77-84.

77. - N. 1. - Prières journalières et ordre du jour de Héléne [Chrapowicka]; sans date. Trad. du polonais. - Le document sera édité ci-dessous, n. 1.
- N. 2. - Lettre de Héléne Chrapowicka au p. Hofbauer; sans date. Trad. du polonais. - MH VII 85, note 1.
- N. 3. - Lettre du p. Charles Jestershein au p. Hofbauer; Grębków, 14 V 1808. Trad. de l'allemand. - MH VIII 166, n. 105.
- N. 4. - Lettre de Maria Lubomirska au p. Hofbauer; sans date. Trad. du polonais. - MH VIII 214, note 1 (résumé).
- N. 5. - Lettre de Maria Lubomirska au p. Hofbauer; 25 V [l'année manque]. Trad. du polonais. - *Ut supra*.
- N. 6. - Lettre du curé Vincent Buczyński au p. Jestershein; Gluchów, 9 VI 1808. Trad. du polonais. - MH VIII 265-266, n. 177.
- N. 7. - Lettre du commerçant Paul Chiodetti au p. Hofbauer; Spoleto, 4 I 1808. Trad. du latin. - MH VIII 163, note 3 (extrait).
- N. 8. - Lettre du baron Auguste Hoyoll (?) au p. Jestershein; Popiele, 25 III 1808. Trad. de l'allemand. - MH VIII 264-265, n. 176.

- N. 9. - Billet au p. Joseph Vichart [= Wichert], tout seul, à Mitau; sans date. Trad. de l'allemand. - Ce document n'est pas édité.
- N. 10. - Lettre du curé Adrien de Courten au p. Jestershein; Viège en Valais, 17 III 1808. - MH VIII 263-264, n. 175.
- N. 11. - Lettre du p. Passerat au p. Hofbauer; Viège en Valais, 18 III 1808. - MH VIII 163-165, n. 103.
- N. 12. - Lettre du p. Passerat au p. Hofbauer; sans date. Trad. de l'allemand, du polonais et du latin. - MH VIII 158-160, n. 100.
- N. 13. - Lettre du nonce Antoine Severoli au p. Hofbauer; Wien, 29 I 1808. Trad. du latin. - MH V 103-104, n. 99 (texte en latin).
- N. 14. - Lettre du cardinal Laurent Litta au p. Hofbauer; Roma, 16 III 1808. Trad. du latin. - MH VII 87, note 2.
- N. 15. - Lettre de l'abbé Henri Edgeworth de Firmont au p. Hofbauer; Warszawa, 25 V [l'année manque]. Trad. du latin. - MH VII 86, note 1.
- N. 16. - Lettre de l'abbé Joseph Beissler au p. Hofbauer; Dresden, 6 IV 1808. Trad. de l'allemand. - MH VII 94-96, n. 61.
- N. 16 bis. - Lettre de l'abbé J. Schneider au p. Hofbauer; Dresden, 14 V 1808. Trad. de l'allemand. - MH VII 96.
- N. 17. - Lettre à Mr Weber, chez le p. Jestershein à St-Bennon; Wien, 10 III 1807 (est la date du timbre). Trad. de l'allemand. - MH VII 85, note 2.
- N. 18. - Lettre du p. Hofbauer au p. Thaddée Hübl; Augsburg, 11 V [1806]. Trad. de l'allemand et du polonais. - MH XIV 105-106, n. 191.
- N. 19. - Billet sans adresse ni signature; 16 II [l'année manque]. Trad. du polonais. - Ce document n'est pas édité.
78. - N. 20. - Lettre de l'archevêque Laurent Litta au p. Hofbauer; Roma, 2 VIII 1800. - MH VIII 197-198, n. 123.
79. - N. 21 - Lettre de l'abbé Dominique Morenowski au Saint-Père; Warszawa, 31 VII 1800. - Le p. Thaddée Hübl, recteur de la maison de St-Bennon, est mentionné à la fin de la lettre. - Ce document n'est pas édité.
80. - N. 22 - Lettre du p. Pierre-Paul Blasucci au p. Hofbauer; Nocera de' Pagani, 15 II 1800. - MH VIII 67-69, n. 54.
81. - N. 23. - Lettre du p. Pierre-Paul Blasucci au p. Hofbauer; Nocera de' Pagani, 28 XII 1800. - MH VIII 81-82, n. 57.
82. - N. 24. Exposé non signé; sans date. - Le document sera édité ci-dessous, n. 2.

83. - N. 25. - Acte de Joseph Wierziewski; Warszawa, 5 VII 1804. - MH XIV 146, n. 268 (la date est fausse).
84. - N. 26. - Lettre de Mr Sartory au p. Hofbauer; Wien, 23 VI 1808. - Ce document n'est pas édité.
85. - Lettre du maréchal Davout à l'empereur Napoléon I; Skierniewice, 26 VII 1808. - MH VII 115, n. 82.
86. - Lettre du nonce Antoine Severoli au p. Hofbauer; Wien, 8 VII 1808. - MH V 105, n. 102 (texte en latin).
87. - Lettre du nonce Antoine Severoli au p. Hofbauer; Wien, 2 VII 1808. - MH V 104, n. 101 (texte en latin).

DOCUMENTS

Les deux documents que nous publions ici, étaient connus du p. Szoldrski, mais il ne les a pas insérés dans les MH, probablement parce qu'il les jugeait sans importance. En les lisant attentivement, il nous semble pourtant que le contenu en justifie la publication.

Depuis quelque temps nous recueillons des informations sur l'Association des Oblats (*Sodalitium Oblatorum*) fondée et propagée par St Clément Hofbauer, non seulement comme moyen efficace de la sanctification des membres, mais aussi comme organisation d'apostolat actif¹. Nous nous intéressons particulièrement à la question: Est-il possible de déceler des liens historiques — dépendance directe ou indirecte, rapports réciproques — entre l'association de St Clément et l'Amitié Chrétienne (AC), association religieuse et apostolique fondée vers 1780 à Turin par l'ex-jésuite Nikolaus von Diessbach, que St Clément a certainement connue à Vienne². Nous voudrions aussi trouver des renseignements qui nous permettent de connaître plus à fond la vie religieuse et l'activité apostolique des Oblats³.

Le premier document est écrit par la 'castellane'⁴ Hélène Chrapo-

¹ Cf. *Spic. hist.* 26 (1978) 79-80 et 86. Plusieurs documents concernant l'Association des Oblats de St Clément ont été édités dans les MH; voyez le fasc. XV, p. 165 (Index, s.v. *Sodalitium Oblatorum*).

² Cf. *Spic. hist.* 27 (1979) 262, note 25.

³ Notre intérêt est évidemment de nature historique, mais ne se restreint pas uniquement à une connaissance plus approfondie du passé. Il nous semble, en effet, que la Sodalité des Oblats de St Clément pourrait fournir aujourd'hui encore des indications valables pour constituer une association de ce genre.

⁴ Par le nom de 'castellan' était indiqué autrefois en Pologne le gouverneur d'un château fort.

wicka⁵, fille spirituelle de St Clément, que l'on suppose, par conséquent à bon droit, avoir été membre de l'Association des Oblats. Elle décrit ses pratiques journalières de dévotion et indique plusieurs livres ascétiques dont elle fait usage⁶. Le point qui nous intéresse le plus c'est que Mme Chrapowicka mentionne des obligations en relation avec l'Amitié Chrétienne⁷.

L'autre document est un exposé d'une dame, qui avait une certaine autorité dans une association, que nous sommes enclins à identifier avec la Sodalité des Oblats. Dans ce rapport, la dame expose comment Mlle Joséphine Lubianka — qui nous est, par ailleurs, inconnue — a manqué à ses engagements de membre de l'association. Elle relate aussi l'intervention des supérieurs⁸ pour la faire revenir à de meilleurs sentiments, et indique les motifs qui les ont amenés « à la rayer de la liste des initiés », c.-à.-d. de l'exclure de l'association.

1. - Compte de conscience de Hélène Chrapowicka; sans date. — Texte français, traduit du polonais, cons. aux Archives Nationales à Paris, AF IV 1687, pièce 77, n. 1.

Prières journalières et ordre du jour.

Le matin, en m'éveillant, je dis les prières du matin du livre de St Benoy. Je prends le café au lit pour la santé. Cela dure une heure, et quelquefois moins.

Après avoir fait mon lit, je dis à genoux six *Ave Maria*, saluant sa pureté; demandant d'avoir en partage, par ses instances, la même pureté intacte. Trois *Ave Maria* aux anges gardiens, et trois pour St Udalrik. Enfin une prière pour me recommander à la protection divine dans mes besoins.

En me coiffant, je dis à haute voix les psaumes au nom de Jésus, une prière sur la transfiguration, le psaume « Dieu, prends pitié de moi », et les litanies de la pénitence, que je me suis imposées pendant une année. Je lis ensuite à haute voix la méditation tirée de l'évangile par Woykowski.

⁵ On trouve plusieurs informations sur Mme Chrapowicka dans les MH; voyez le fasc. XV, p. 180 (Index, s.v.).

⁶ Nous renvoyons la description bibliographique de ces livres à l'étude que nous préparons sur la vie interne de l'Association des Oblats de St Clément, et qui paraîtra sous peu dans cette revue.

⁷ Bien que le texte du 6^{me} alinéa du document ne soit pas tout à fait clair — le traducteur n'étant certainement pas très versé dans de telles matières! — nous ne doutons pas qu'il s'agisse d'obligations résultant de la liaison avec l'Amitié Chrétienne. A cause de son caractère secret, cette association est indiquée par les seules initiales: A. C. C'était l'usage courant parmi les initiés.

⁸ Plusieurs indications, dans le document, portent à croire que l'association avait une structure très hiérarchique.

Je vais ensuite à l'église, lorsqu'il fait beau, et je lis dans mon livre les prières que j'ai consacrées. Tous les jeudis je me suis imposé une litanie à tous les Saints, tous les vendredis les psaumes de la pénitence.

Dans le jour ou au soir, je lis les lettres de St François de Sales et l'Ame sur le Calvaire.

Les rosaires, les litanies, voilà les prières d'Hélène. Les six prières prescrites pour l'objet connu sont récitées tous les jours. Au sujet de ces prières je suis douteuse, s'il n'y a pas d'autres obligations que celles résultantes de la liaison A. C.

Je désire en tout remplir vos bons conseils. Soyez assuré que tout ce qui s'appelle amusements du monde a cessé depuis longtemps d'avoir de l'agrément à mes yeux, et surtout dans mon état actuel. Je me trouve sauvage. Je ne suis heureuse que lorsque je suis seule. Mais combien je suis inquiète sur cette guerre que V. R. m'a annoncée avec l'ennemi de mon âme! Puissent les prières que V. R. m'a imposées, me défendre, reconnaissant la faiblesse de mes forces, au milieu du tumulte de mes idées.

Vous pouvez être assuré que je ne pense pas à un nouveau mariage. Que dois-je faire? Si une pensée pareille me venait, je ne doute plus alors de cette guerre! Mais comment reconnaître si c'est la volonté divine qui s'oppose, ou bien si ce sont les stratagèmes de l'ennemi. Je suis comme un soldat auquel on a annoncé une bataille et qui cherche à assurer son existence. Je désire aussi faire ma confession générale; ce sera la troisième.

Je remercie très humblement V. R. pour l'aimable réprimande contenue dans sa dernière lettre. Et en espérant une autre, je suis avec toute la maison dans l'attente de votre bénédiction et souvenir.

H^e

2. - Exposé non signé; sans date. — Texte français, traduit du polonais, cons. aux Archives Nationales à Paris, AF IV 1687, pièce 82, n. 24.

Que Jésus notre amour soit loué!

Les premiers motifs qui ont donné lieu à éloigner Mlle Joséphine Lubianka, furent qu'au commencement de notre réunion elle n'a point voulu aller voir notre père. Depuis ce dernier lui a fait reprendre son diplôme d'initiation, ce que je fis, mais en cachette, croyant qu'il y aurait moyen de la ramener. J'ai tout employé, jusqu'à me mettre à genoux, pour la décider d'aller à confesse, mais elle m'a répondu brusquement qu'elle n'irait plus ni à confesse, ni à l'église. Cependant vers [= par] la suite j'ai trouvé moyen de la faire aller à l'église.

Après cela elle commença à convertir différentes personnes et négligea les devoirs prescrits par notre ordre [règlement?]. Elle ne venait plus aux dénonciations [réunions?]. Et quelques fois six semaines se sont passées sans voir Mlle Joséphine. Les autres soeurs étaient étonnées de ne plus la voir aux séances. J'ai été lui faire des remontrances de la manière la plus douce: qu'elle n'avait pas besoin de sacrifier toute une semaine pour la conversion, qu'elle devait en exclure un jour pour le salut de son âme, qu'elle ne venant pas aux séances des dénonciations et aux lectures, qui s'y font, elle y perdait beaucoup. Mais toutes mes admonitions étaient infructueuses, et elle avait l'air de m'en vouloir. Je lui ai réitéré que sa conversion n'était et ne pouvait être d'aucun mérite, si elle ne voulait pas obéir et se soumettre aux règlements de l'ordre, qu'aucun missionnaire ne faisait du bien que lorsque le salut de son âme était assuré. Mais il m'était difficile de la ramener. Sous prétexte de conversion elle recevait beaucoup de personnes chez elle.

Elle est venue un soir très tard à confesse, de manière que le père n'a pas voulu l'entendre. Elle en fut tellement fâchée qu'elle est tombée malade le lendemain. Elle me fit chercher et me dit qu'elle avait une inquiétude qui rongait son coeur, mais qu'elle ne voulait pas voir le père, qu'elle aimait mieux mourir sans confesse que de le revoir. Nous avons toujours remarqué qu'elle avait une conduite contraire à sa vocation. Les soeurs inférieures en grade ont souvent rencontré chez elle des jeunes gens. On a vu particulièrement un jeune homme dont les visites étaient très assidues, et qui paraissait la demander en mariage. Il lui serrait la main, la baisait, et elle était très affable envers lui.

Nous avons aperçu qu'à la place des bagues de la congrégation il y en avait d'autres, et que les premières furent mises sur les doigts de la main gauche. Nous l'avons regardée depuis avec mépris, surtout parce qu'elle avait déclaré qu'elle ne voulait plus voir notre père, ce qui nous a décidées à la rayer de la liste des initiés. Nous le fîmes cependant encore en cachette. Nous priâmes le père d'aller la voir et la maîtresse de la prendre chez elle pour ne pas lui laisser des occasions de contrevenir aux ordres [= règles] de l'ordre. La maîtresse fit son possible pour la décider d'aller avec elle, mais elle n'aurait jamais réussi sans le secours des autres soeurs. Elle a été à son arrivée à confesse chez notre père. Il lui a tout pardonné. Lorsque sa santé fut rétablie, elle demanda très instamment d'aller chez elle. Peu après son beau-frère est venu et l'a emmenée avec lui. Elle a été demander la permission à notre père, qui pour se débarrasser d'elle la lui a accordée. Ce n'était cependant que des purs pré-

textes, car elle avait dit plusieurs fois qu'elle serait bien aise d'aller à la fête de son beau-frère, attendu qu'il y aurait beaucoup de monde et qu'on lui ferait des cadeaux.

Nous avons appris aussi que les jeunes gens restaient chez Mlle Joséphine jusqu'à minuit et qu'elle jouait aux cartes avec eux. Je lui en avais fait des remontrances avec ma supérieure. Je lui ai dit: « Ma chère Joséphine, pourquoi permets-tu aux hommes de te fréquenter aussi souvent? Ignores-tu que cette conduite donne lieu à la médisance? » Elle m'a répondu que cela lui était égal, et que les hommes ne venaient qu'à cause de la mère. Quant à celui qui lui fait la cour, c'est un de ses parents et elle est obligée de le souffrir souvent à côté d'elle parce que la mère le veut. Tout cela n'était pourtant qu'un mensonge, car nous avons appris depuis qu'elle était très affable et prévenante envers ceux qui venaient la voir. Un jour on l'a trouvée avec trois hommes à dix heures du soir sans chandelle. Elle était coiffée, et la mère était dehors. A la fin je lui ai demandé, pourquoi elle n'allait pas à l'église. Elle m'a répondu que c'était la mère qui l'empêchait, et cette dernière a dit qu'elle avait beau l'exhorter à y aller et à confesse, que jamais elle ne voulait y aller.

Lorsque nous nous sommes réunis pour la dénonciation, elle s'y est présentée après que la séance fut finie. Je lui ai demandé, si elle a été à la communion et où. Elle m'a répondu que oui et que c'était à l'église des Carmes. « Je ne sais pas — lui dis-je — ce que cela veut dire que les Carmes te la donnent maintenant de si bon gré, et qu'autrefois tu avais toutes les difficultés d'en obtenir ». « Au contraire — me répondit-elle — il vient (le prêtre) lui-même me demander, si je veux me communier ». Mais nous savions déjà qu'il y avait deux ou trois semaines qu'elle ne s'est point confessée ni communie. Elle nous faisait accroire qu'elle voyait le père, qu'elle allait à confesse, qu'elle avait obtenu la permission de s'absenter et de communier là où elle serait.

Là-dessus je lui ai dit qu'elle ne me tromperait pas, « car je sens dans l'âme ce que tu fais ». « Ce que je fais, dites-le moi, Mlle? De quoi vous apercevez-vous? Qui est-ce qui peut blâmer ma conduite et me dénigrer à vos yeux? Dites-le moi, car je ne souffrirai pas des calomnies injustes ». « Eh bien — lui dis-je — vous nous en imposez à tout instant. Vous vous imaginez que nous ne savons rien, néanmoins nous sommes instruits de tout: vous n'allez ni à confesse, ni à la messe ».

Pour copie conforme.

Le secrétaire de S. E. Mgr le M.^{al} Davout, Lenoir.